

Intervention de Mme Danuta Hübner
Session partenariale – Stratégie européenne pour les RUP
29 octobre 2008, 10.30-12.00

Monsieur le Président du Conseil régional de la Guyane, Président de la Conférence des Présidents des régions ultrapériphériques,

Monsieur le Préfet

Monsieur le Représentant de la Présidence du Conseil de l'Union européenne,

Monsieur le représentant de la Suède

Mesdames, Messieurs les membres du Parlement européen

Messieurs les Présidents des régions ultrapériphériques,

Mesdames, Messieurs les représentants des autorités nationales,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de commencer avec quelques mots sur la Guyane. Il est difficile, après seulement trois jours de visite, de comprendre toutes les facettes de la réalité d'une région comme la Guyane mais il est clair pour moi que la Guyane fait pleinement partie de cette Europe tournée vers l'avenir. Elle en fait partie, avec le site de Kourou, d'une vitrine technologique qui ouvre l'espace à l'Europe. Elle en fait partie avec son patrimoine naturel, ses étendues boisées, le plus grand massif forestier de l'Union européenne. Avec ses richesses minérales. Elle en fait partie avec l'espoir qu'incarne une population jeune et dynamique. Mais, il faut le dire, la Guyane connaît aussi toutes les difficultés d'autres régions d'Europe, aggravées, comme c'est le cas dans les autres régions ultrapériphériques, par les handicaps que le Traité européen lui-même reconnaît.

Nous vivons, comme l'a dit M Rivero, une situation d'insécurité financière et économique extrême. Les réponses de cette crise, pour être à la fois efficace et efficient, nécessitent des actions à tous les niveaux de gouvernance: global, UE, l'Etat mais aussi aux niveaux régionaux et locaux. L'union européenne fait front à ce défi ensemble, dans une façon coordonnée. Dans ce contexte, permettez-moi dire que la politique européenne de cohésion fournie et garantie un flux financier stable mais aussi un environnement d'investissement sûr. Nous devons travailler ensemble pour utiliser pleinement les potentialités de développement que cette politique amène aussi aux RUP.

En outre, nous avons su, pendant les quatre dernières années, mettre en place un partenariat actif et fructueux et nombreuses ont été les fois ou nous avons échangé nos idées. C'est d'ailleurs dans cet esprit de partenariat que j'ai souhaité, en septembre dernier, vous proposer de participer à la réflexion sur l'avenir de la stratégie européenne concernant vos régions.

Aujourd'hui, je me réjouis de la possibilité qui m'est offerte de vous présenter notre communication "les RUP: un atout pour l'Europe" qui essaie de créer le renouvellement de la stratégie pour l'avenir des RUP.

Il est vrai que nous nous efforçons ensemble de mettre en place toute une série de mesures et d'entreprendre des actions qui découlent de la stratégie que nous avons convenu ensemble en 2004. Il est tout autant vrai que nous avons constaté, que face aux changements et aux défis auxquels est confrontée l'Union européenne dans son ensemble, la stratégie à l'égard des régions ultrapériphériques devait évoluer.

C'est dans cet esprit que, sur ma proposition, la Commission a adopté le 17 octobre, la communication "Les RUP: un atout pour l'Europe" qui

amorce un tournant important pour ce qui est de l'avenir des relations avec les régions ultrapériphériques. Il s'agit de créer l'émergence d'une nouvelle méthode. De la proposition d'une stratégie renouvelée marquant un changement de paradigme: les RUP en tant que "régions-opportunité" porteuses de potentiels de développement, tout en tenant compte de leurs caractéristiques spécifiques.

Cette nécessité et volonté de changement d'approche a par ailleurs été omniprésente dans les contributions que j'ai reçu dans le cadre de la consultation publique et des témoignages exprimés à l'occasion de la conférence de mai dernier à Bruxelles.

Avant de vous entretenir sur ce changement d'approche permettez-moi de rappeler quelques éléments qui demeurent essentiels.

Il s'agit, en premier lieu de la nécessité de maintenir une stratégie européenne spécifique pour les régions ultrapériphériques et de l'utilité de poursuivre et d'intensifier les actions qui visent à réduire les problèmes d'accessibilité, d'améliorer la compétitivité des économies et de renforcer l'insertion régionale.

J'ai écouté avec attention les différentes interventions des représentants des RUP, exprimées lors de la phase de consultation publique et qui plaident en faveur d'une plus grande prise en compte des spécificités des régions lors de la définition et de la mise en place des politiques communautaires. Aussi bien la communication de 2007 que celle du 17 d'octobre, illustrent avec des exemples précis toute une série de mesures adoptées et de décisions arrêtées au niveau européen, en conformité avec les dispositions de l'article 299 du Traité. J'ai également noté vos appels en faveur d'une différenciation des politiques pour les RUP.

Nous apportons les réponses aux différents sujets qui intéressent vos régions. Mais je voudrais rappeler que nos propositions doivent tenir compte du cadre budgétaire et réglementaire en vigueur. Dès lors, il faut intensifier les efforts et saisir toutes les opportunités de ce cadre.

Cela ne signifie pas que nous avons tourné le dos aux problèmes auxquels toutes les RUP restent confrontées. Nous continuerons d'apporter notre soutien et de plaider avec fermeté, en faveur de la prise en compte des spécificités des RUP. Pour reprendre les éléments soulevés par les intervenants, il est clair que les contraintes et les spécificités des RUP restent au centre de nos préoccupations. Les Communications de 2004 et de 2007 sont témoins de cet engagement. Toutefois, il est nécessaire de miser sur les atouts et de trouver un équilibre constructif entre le combat contre les handicaps et le renforcement des atouts.

La nouveauté que nous proposons, par cette communication, relève de la **valorisation des atouts** des RUP.

Mes visites dans toutes les régions ultrapériphériques (que je compléterai avec celle en Martinique demain) m'ont apporté la preuve qu'elles possèdent des **atouts uniques** qui doivent être pleinement exploités et valorisés tant pour leur propre développement économique et social que pour le bénéfice de l'UE tout entière.

Le potentiel géothermique, en énergies solaire, éolienne et de la mer, la recherche et l'innovation sont des domaines où vos régions disposent d'un cadre unique et différent par rapport aux régions continentales, qu'il conviendra de développer.

Compte tenu de l'évolution du contexte mondial, de l'interdépendance croissante des économies, des pressions de tous ordres toujours plus fortes, qu'elles soient environnementales, énergétiques, climatiques, pour n'en citer que quelques unes, je vous propose le pari de miser davantage sur vos atouts et vos potentiels.

Le nouveau paradigme s'appuie sur les qualités des RUP en tant qu'avant-postes de l'Union européenne dans le monde, des laboratoires privilégiés pour lutter contre les effets du changement climatique, des portails scientifiques dans leur zone géographique, disposant d'une biodiversité remarquable et d'une richesse des écosystèmes marins ainsi que des produits agricoles de haute qualité.

Mais une stratégie tournée vers les atouts doit se fonder sur des données solides couvrant tous les enjeux identifiés comme pertinents. Ainsi, on se propose de lancer une série d'études qui visent à améliorer les connaissances et l'appréhension de l'impact de phénomènes tels que les effets du changement climatique, la migration et l'évolution démographique sur la cohésion économique, sociale et territoriale des RUP.

Enfin, je propose le renforcement du partenariat – certes déjà actif - entre les institutions européennes, les États membres et les RUP, notamment à travers la reprise d'une des propositions formulées lors de la Conférence partenariale du mois de mai dernier à Bruxelles. Nous allons organiser tous les deux ans un "**Forum de l'ultrapériphérie européenne**" en vue d'améliorer les échanges, le dialogue et la sensibilisation sur les spécificités des RUP au niveau européen.

C'est une stratégie qui réussira d'autant plus que les RUP prennent la responsabilité de s'ouvrir aux autres régions de l'Union européenne,

échanger des expériences et profiter mutuellement des développements économiques et sociaux. La Commission restera de vos côtés pour faire face à cette ouverture

Il s'agit d'un projet qu'ensemble nous pourrons relever avec succès. Un défi que la présidence portugaise avait salué en décembre dernier et qui est aussi au cœur de la présidence française. Enfin, la présence lors de nos travaux de représentants des gouvernements tchèque et suédois confirme ma conviction que les futures présidences de l'Union accorderont toute leur attention et apporteront tout leur appui à l'évolution de la stratégie et à nos efforts partenariaux.

Je vous remercie.